

DEPARTEMENT DE SEINE MARITIME



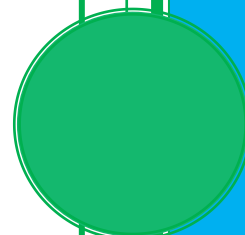
Communauté de Communes CAUX-AUSTREBERTHE

**Rapport Annuel sur le Prix et la Qualité du Service
« Assainissement Collectif »
Exercice 2018**

[Rapport établi par IC- Eau Environnement](#)



Le retour à la source



SOMMAIRE




1 – Préambule.....	2
2 - Organisation	2
3 – Missions assurées par le délégataire	2
4 – Principales caractéristiques du service	3
4.1. Présentation du service.....	3
4.2. Evolution du volume collecté	3
4.3. Les réseaux d'assainissement et ouvrages associés.....	4
4.4. La station d'épuration	4
5 – Gestion du patrimoine et exploitation	5
5.1. Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux	5
5.2. Taux moyens de renouvellement des réseaux.....	5
5.3. Les interventions	6
5.4. Station d'épuration	9
5.5. Principaux faits marquants de l'année	12
6 – Tarification du service.....	14
6.1. Facture-type assainissement.....	14
6.2. Evolution de la facture globale	15
6.3. Compte annuel de résultat de l'exploitation du délégataire (CARE).....	17
7 – Fonctionnement du service pour la Communauté de Communes.....	19
8 – Indicateurs de performance réglementaires	19
9 – Financement des investissements	19
9.1. Investissements réalisés par le délégataire	19
9.2. Compte administratif.....	20
9.3. Financement des investissements	20
10 – Propositions d'améliorations du service.....	20

1 – Préambule

Le Code Général des Collectivités Territoriales prévoit la présentation au Conseil Communautaire par le Président d'un rapport annuel sur le prix et sur la qualité du service public d'assainissement (art. L-2224-5).

Ce rapport a été établi conformément aux dispositions notamment du décret 95-635 du 6 mai 1995 et de l'arrêté du 2 mai 2007 relatif aux rapports annuels sur le prix et la qualité des services publics d'eau potable et d'assainissement, sur la base des données disponibles.

Ce rapport vise à rendre compte de :

-  La consistance et la performance du service rendu,
-  Les aspects financiers de la gestion du service,
-  La conformité du service à la réglementation.

2 - Organisation

En 2010, le Syndicat Intercommunal d'Assainissement de la Haute Vallée de l'Austreberthe a confié par Délégation son Service Public d'Assainissement Collectif à la Société Lyonnaise des Eaux.

Le Contrat DSP est en vigueur depuis le 5 novembre 2010 pour une durée de 12 ans. La fin du contrat est prévue au 4 novembre 2022.

Un avenant n°1 a été établi avec effet au 7 juillet 2011 portant sur le transfert de la compétence à la société Eaux de Normandie (filiale de la Lyonnaise des Eaux).





Un avenant n°2 a été établi avec effet au 19 novembre 2012. Cet avenant est relatif à la recherche des substances dangereuses en eau (RSDE).

Un avenant n°3 a été établi avec effet au 13 décembre 2013 relatif au transfert de la compétence assainissement à la Communauté de Communes Caux-Austreberthe.

Un avenant n°4 a été établi avec effet au 1^{er} avril 2016 relatif au raccordement de la commune d'Emanville sur la station d'épuration de Villers-Ecalles et des extensions de réseau sur Villers Villers-Ecalles et Pavilly.

3 – Missions assurées par le délégataire

Les prestations assurées par le délégataire dans le cadre du service telles que décrites au sein du contrat de DSP :

-  le transport, la collecte et le traitement des eaux usées,
-  l'exploitation, l'entretien, la surveillance, les réparations de l'ensemble des ouvrages du service mis à disposition par la Collectivité,
-  la réception et le traitement des sous-produits,
-  la facturation est à réaliser par application de bordereau des prix unitaires.

La Communauté de Communes Caux Austreberthe reçoit sur son système d'assainissement les effluents d'autres collectivités :

- ✚ Métropole Rouen Normandie : Hameau du Paulu et Saint Pierre de Varengueville.
- ✚ SIAEPA de Montville : Roumare et Pissy-Pôville.
- ✚ Syndicat de Freville : Bouville
- ✚ Syndicat de Sierville (Hameau du Catillon).

4 – Principales caractéristiques du service

4.1. Présentation du service

Les principales caractéristiques du service d'assainissement sont récapitulées par le tableau ci-après.

Désignation	Données
Nombre d'habitants desservis	23 402 habitants
Nombre d'abonnés Eau Potable	9 726 abonnés
Nombre d'usagers	9 427 usagers*
Consommation en eau potable comptabilisée : volume vendu aux abonnés du service	933 636 m ³
Volume reçu à la station d'épuration	1 934 431 m ³
Linéaire de réseau d'assainissement	142 900 ml
Poste de relèvement	21 unités
Station d'épuration de type Boues activées	34 800 EH
Taux de collecte	-
Taux de satisfaction	73%
Taux de réclamation	0,21 /1000 abonnés
Taux de créances irrécouvrables	0,35%
Taux d'impayés	3,95%**

*Données EdN

** Données VEOLIA

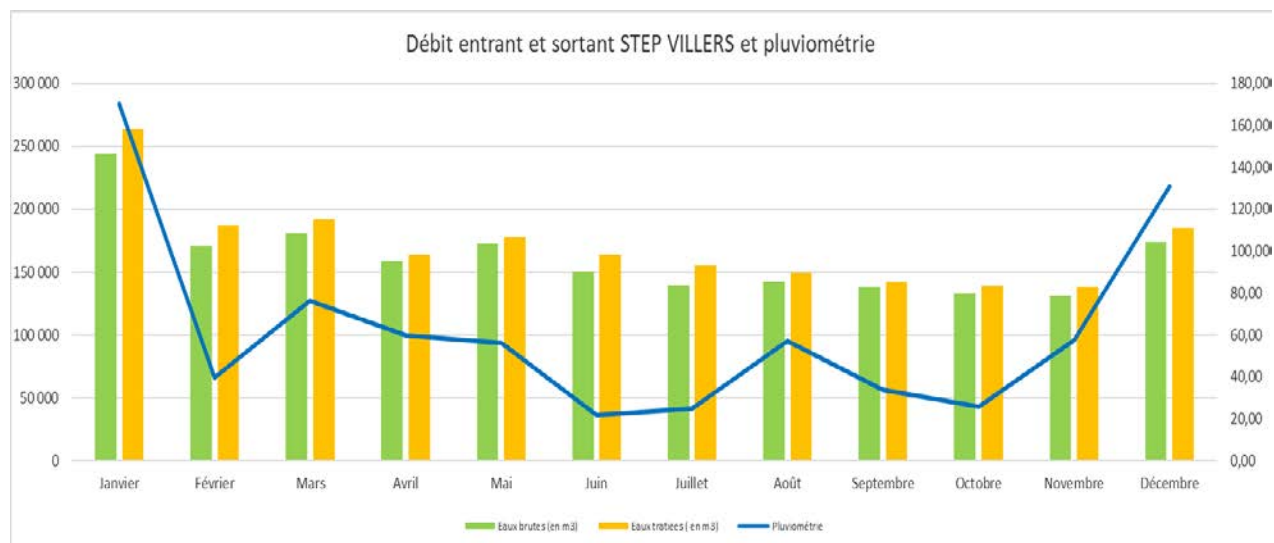
4.2. Evolution du volume collecté

Le tableau ci-après récapitule l'évolution des volumes mensuels collectés à l'entrée de la station d'épuration.

Volume m ³ /mois	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Janvier	NC	164 002	169 265	167 221	191 785	130 688	244 114
Février	NC	158 711	192 983	146 153	194 292	124 120	170 720
Mars	NC	162 880	183 260	133 443	163 554	134 670	180 532
Avril	NC	148 006	163 550	125 583	160 826	110 917	159 158
Mai	NC	162 755	177 440	132 295	155 182	117 740	172 060
Juin	NC	138 763	151 118	120 590	151 700	111 804	150 138
Juillet	NC	139 316	147 089	118 477	130 746	103 415	139 742
Août	NC	126 125	155 251	127 678	123 912	150 562	142 273
Septembre	NC	134 249	129 093	121 081	127 299	124 818	138 252
Octobre	NC	139 064	130 892	121 222	122 450	116 666	132 659
Novembre	NC	172 107	114 317	137 850	139 538	146 697	131 219
Décembre	NC	146 830	151 655	25 177	122 615	193 390	173 564
Total m³/an	NC	1 792 808	1 865 913	1 476 770	1 783 899	1 520 467	1 934 431

*NC : non communiqué

Les données d'exploitation de 2012 ne sont pas communiquées. Le volume collecté en amont de la station d'épuration a très nettement augmenté de **27,20%** par rapport à 2017. **Cette augmentation est due vraisemblablement à la pluviométrie enregistrée sur l'année 2018 (754,6 mm) contre 689,5 mm en 2017.**



Le volumes déversé en entrée de la station d'épuration est de **10 441 m³** en 2018 contre 1 010 m³ en 2017 soit une augmentation de **933,77 %**.

Le volume total traité par la station d'épuration st de **2 057 961 m³** en 2018 contre 1 640 126 m³ en 2017 soit une augmentation de **25,48%**.

4.3. Les réseaux d'assainissement et ouvrages associés

Le tableau ci-après récapitule le linéaire des canalisations et les différents équipements du réseau. En 2018, le linéaire total des réseaux d'assainissement est de **142 889 ml**.

Ouvrages	Quantité
Réseau gravitaire Eau Usée (séparatif)	130 162 ml
Réseau gravitaire (unitaire)	4 507 ml
Canalisation de refoulement	8 220 ml
Total réseau d'assainissement Eau Usée	142 889 ml
Nombre de PR	21
Nombre de bouches d'égout, grilles avaloirs	50 unités*
Nombre de regards	3 445
Nombre de déversoirs d'orage	3 unités
Nombre de chasses d'eau	8 (arrêtés)

* lotissement de la Vierge (réseau unitaire)

4.4. La station d'épuration

La station d'épuration de Villers Ecalles est de capacité nominale de **34 800EH en temps sec** et de **41 200EH en temps de pluie**. La station a été mise en service en 2010 et dotée d'une filière de traitement de type boues activée avec traitement tertiaire (décantation lamellaire).

D'après l'article 9 de l'arrêté préfectoral du 19 mai 2008 la capacité de traitement de la station d'épuration est comme suit :

Paramètre	Valeur
Capacité de la station d'épuration	41 200EH
Débit de référence	11 315 m ³ /j
Débit de pointe horaire	620 m ³ /h
Débit moyen horaire	471 m ³ /h
Flux DCO	5 922 kg/j
Flux en DBO ₅	2 473 kg/j
Flux en MES	3 759 kg/j
Flux en NK	712 kg/j
Flux en P	161 kg/j

5 – Gestion du patrimoine et exploitation

5.1. Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux

Le tableau ci-après récapitule l'évolution de l'indice de connaissance des réseaux. Pour l'année 2018, cet indice est de **18/120**, un peu supérieur à celui de 2016 et jugé **très insuffisant**.

Année	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux d'assainissement (sur 120 points)	48,09	48,09	NC	45	40	40	40	63	18

*NC : non communiqué

La différence des valeurs de l'indice entre 2013 et 2014/2015/2016/2017/2018 est à justifier par le délégataire.

L'indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux pourra être nettement amélioré en établissant un inventaire des canalisations avec les différentes caractéristiques : diamètres, matériaux et années de pose.

La répartition des réseaux d'assainissement est donnée par le tableau ci-dessous.

Réseau	Type	Amiante Ciment	Béton	Fonte-Grès	PVC, PE, PP	Inconnu	TOTAL
Autres	Gravitaire						0
Eaux Pluviales	Gravitaire						0
Eaux Usées	Gravitaire	2877	1486	767	7200	117802	130132
Eaux Usées	Inconnu				30		30
Eaux Usées	Refoulement				1092	7128	8220
Unitaire	Gravitaire					4507	4507
TOTAL		2877	1486	767	8322	129437	142889

5.2. Taux moyens de renouvellement des réseaux

Aucun renouvellement de canalisations n'a été opéré par le délégataire sur la période 2008 – 2018.

5.3. Les interventions

Interventions d'urgence sur le réseau

En 2018, **42 opérations de débouchages** ont été réalisées sur le réseau dont **4** interventions sur des branchements et **39** interventions sur des canalisations.

Le tableau ci-après récapitule les interventions d'urgence réalisées sur les réseaux d'assainissement par commune.

Communes	Branchements	Canalisations
BARENTIN	4	28
PAVILLY	0	7
VILLERS ECALLES	0	2
SAINT AUSTREBERTHE		
LIMESY		
EMANVILLE	0	2

Astreintes

Le nombre d'interruption de service non programmé n'a été renseigné.

Curage préventif des réseaux

Le tableau ci-après récapitule les linéaires curés sur la période 2011-2018.

Interventions curage préventifs	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	N/N-1
Linéaire curage (ml)	19 242	18 905	21 686	22 287	16 287	23 396	16 125	27 592	21 161	-23.31%

En 2018, **21 161 ml** de canalisations ont été curés soit environ **15,72%** du linéaire total des réseaux gravitaires d'assainissement (134 639 ml). Le linéaire concerné par le curage a augmenté de **23,31%** en 2018 par rapport à 2017.

On rappelle que le contrat prévoit le curage d'un sixième (1/6^{ème}) du linéaire des réseaux par an. La longueur de canalisation curée en 2018 est au-dessous de cette valeur.

Depuis 2010, le délégataire a réalisé un linéaire de **186 681 ml** de curage des réseaux soit environ en moyenne **20 742 ml** par an ce qui un **linéaire satisfaisant** par rapport aux prescriptions contractuelles.

Interventions d'inspection par caméra

Le linéaire inspecté par caméra sur la période 2010-2018 est indiqué dans le tableau ci-dessous.

ITV	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	N/N-1
Longueur de canalisation inspectée par caméra (ml)	810	1 416	472	735	520	1 044	1 350	1 182	670	-43,32%

Le linéaire inspecté en 2018 est de **670 ml**, ce linéaire est plus faible de **43,32%** par rapport à celui inspecté en 2017. Ce linéaire représente **0,50%** du linéaire des canalisations gravitaires et jugé **très insuffisant**.

On rappelle que le contrat prévoit l'inspection de **1 600 ml** par an en moyenne.

Depuis 2010, le délégataire a réalisé un linéaire de **8 199 ml** de curage des réseaux soit environ en moyenne **911 ml** par an ce qui est un **linéaire très insuffisant** par rapport aux prescriptions contractuelles soit un retard de **6 201 ml à inspecter**.

Contrôle des branchements

En 2018, le délégataire a réalisé **215 contrôles de branchements** existants :

- 185 sont conformes.
- 30 sont non-conformes.

Réparations

En 2018, le délégataire a réalisé **30 répartitions** détaillées comme suit :

- 3 sur branchements,
- 4 sur canalisations,
- 23 sur ouvrages

Opérations de maintenance préventives des ouvrages des réseaux

Ces opérations ne sont pas mentionnées dans le Rapport Annuel du Délégataire 2018.

Opérations de maintenance curatives des ouvrages des réseaux

Ces opérations ne sont pas mentionnées dans le Rapport Annuel du Délégataire 2018.

Opérations de maintenance préventives des ouvrages de traitement

Les interventions de maintenance réalisées en préventif sur la station d'épuration sont indiqués dans le tableau ci-après.

Ouvrage	Intervention	Nature
Piège a cailloux	Nettoyages	Préventif
Postes toutes eaux	Nettoyages Hydrocureur	Préventif
Surpresseur Atlas Copco	Maintenance préventive (vidange, graissage remplacement des filtres)	Préventif
Atelier déshydratation	Nettoyage des fosses	Préventif

Atelier Filtre Presse	Remplacement des toiles filtrantes	Préventif
Groupe électrogène	Maintenance	Préventif
Pompe Lait de chaux	Remplacement des courroies	Préventif
Pompe Lait de chaux	Remplacement des courroies	Préventif

Opérations de maintenance curatives des ouvrages de traitement

Les interventions de maintenance réalisées en curatif sur la station d'épuration sont indiqués dans le tableau ci-après.

Ouvrage	Intervention	Nature
Postes toutes eaux	Débouchages pompes	Curatif
Bassin Biologique	Ajout d'un hydroéjecteur en location	Curatif
Bassin Biologique	Intervention de plongeurs pour accrochage des agitateurs en fond de bassin	Curatif
Recirculation	Débouchages de pompes	Curatif
Pont roulant Boue	Remplacement frein moteur (BADT)	Curatif
Vis à boues en cellule	Remplacement motoréducteur	Curatif

Renouvellements de réseaux

Le délégataire n'a pas indiqué de renouvellement réseau pour 2018.

Renouvellement : Postes de relèvement ou de refoulement et station d'épuration

Le Rapport Annuel du Délégataire mentionne les renouvellements réalisés sur les installations d'assainissement « postes de relèvement /refoulement et station d'épuration » ainsi que leurs coûts.

Le coût total des opérations de renouvellement et renouvellement partiel est de **106 497,32 € HT**.

Le délégataire n'a pas précisé si ces prix intègrent le coût du personnel et les frais généraux.

Le délégataire a précisé que les opérations sont réalisées dans le cadre des renouvellements programmés ou de la garantie du fonctionnement des ouvrages.

Pour rappel, la dotation annuelle pour le renouvellement programmé est de **52 011,00 €**

Dans le CARE, il a été imputé la somme de 56.400,00 € pour le renouvellement programmé en 2018 sans aucun détail.

Le montant des opérations de renouvellement est de **106 497,32 €** détaillé comme suit :

- Renouvellement patrimonial (renouvellement programmé) : **103 997,32 €**
- Renouvellement fonctionnel (renouvellement non programmé au titre de la garantie) : **2 500,00 €**

Les opérations ont été listées et chiffrées dans le RAD 2018.

5.4. Station d'épuration

Evolution de la charge entrante

12 bilans mensuels d'auto surveillance sont réalisés par an.

D'après ces bilans, les volumes entrants à la station d'épuration de Villers-Ecalles s'élèvent pour l'année 2018 à **1 934 236 m³**, soit (sur 365 jours) un débit moyen journalier de **5 299 m³/j**. Cette charge hydraulique représente **46,83%** de la capacité nominale de la station d'épuration (**11 315 m³/j**).

On rappelle que la capacité de l'usine définie dans l'arrêté préfectoral est de **2 473 kg de DBO₅** par jour. En 2018, la charge moyenne entrante de DBO₅ est de **1 202 kg/j**. Cette charge représente **48,61%** de la capacité nominale de l'installation.

Le volumes déversé en entrée de la station d'épuration est de **10 441 m³** en 2018 contre 1 010 m³ en 2017 soit une augmentation de **933,77 %**.

Le volume total traité par la station d'épuration st de **2 057 961 m³** en 2018 contre 1 640 126 m³ en 2017 soit une augmentation de **25,48%**.

Données	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Volume entrant (m ³ /j)	NC	4 912	5 112	4 092	4 799	4 166	5 299
Capacité hydraulique (m ³ /j)	11 315	11 315	11 315	11 315	11 315	11 315	11 315
Charge DBO ₅ entrante (kg/j)	NC	1231	1242	1 306	1 086	759	1 202
Capacité épuratoire en DBO ₅ (kg/j)	2 473	2 473	2 473	2 473	2 473	2 473	2 473

*NC : non communiqué

Adéquation de la capacité à la charge entrante

Les données d'autocontrôle des charges entrantes de 2017 sont récapitulées par le tableau ci-après.

Paramètre	Volume (m ³ /j)	DCO (kg/j)	DBO ₅ (kg/j)	MES (kg/j)	NTK (kg/j)	NGL (kg/j)	Pt (kg/j)
Charge moyenne annuelle entrante	5 299	3 405	1202	1503	424	347	36
Capacité épuratoire	11 315	5 922	2 473	3 759	712	-	161
Occurrence de dépassement de capacité	7	0	0	0	0	-	0

Sept dépassements ont été observés courant les mois de janvier, de mai et de décembre. Ils sont détaillés par le tableau ci-après.

Date	Volume m ³ /j
01/01/18	11514
05/01/18	12933
21/01/18	11464
22/01/18	12398
31/01/18	11746
01/05/18	12292
23/12/18	11654

Rendements épuratoires

Le tableau ci-après récapitule les résultats les charges en entrée sortie de la station d'épuration. Les rendements d'élimination sont corrects.

Paramètres*	DCO	DBO ₅	MES	NTK	NGL	Pt
Nombre de bilans disponibles	52	24	52	24	24	24
Charge moyenne entrante (kg/j)	3 405	1202	1503	424	347	36
Charge moyenne en sortie (kg/j)	162	39	34	35	46	4
Rendement moyen annuel (%)	95,24%	96,76%	97,74%	91,75%	86,74%	88,89%
Concentration moyenne annuelle en sortie (mg/l)	30,57	7,36	6,42	6,61	8,68	0,75
Prescription de rejet - Concentration max. (mg/l)	50,00	15,00	20,00	5,00	10,00	1,00

*Données autosurveillance

Quantités des sous-produits évacués

Le tableau ci-après récapitule les quantités des sous- produits du traitement sur la période 2011-2018.

Paramètres	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	N/N-1
Refus de dégrillage évacués (t)	48,14	NC	56,66	40,34	39,46	51,85	50,3	51,18	1,75%
Sables lavés évacués (t)	45,6	NC	68	37,64	44,74	19,87	20,86	67,82	225,12%

*NC : non communiqué

La quantité des refus de dégrillage et celle des sables sont similaires en 2018 par rapport à 2017. En effet, la quantité des refus de dégrillage évacués en 2018 a très légèrement augmenté de **1,75%** par rapport à celle de 2017.

La quantité des sables lavés évacués a très nettement augmenté de **225,12%** en 2018. Les sables sont repris par « Vafro TP » et les refus du dégrillage sont envoyés vers la déchetterie « SMEDAR ».

Quantités des boues produites et évacuées

Le tableau ci-après récapitule les quantités des boues produites sur la période 2011-2018. Les boues produites sont destinées à l'épandage agricole. En 2018, la quantité des boues brutes produites a augmenté de **5,5%** par rapport à 2017.

Paramètres	Boues Brutes (t/an)	Siccité (%)
2011	1 507,6	30,0%
2012	NC	NC
2013	2 513,9	32,4%
2014	2 725,72	28,80%
2015	2 989,73	28,80%
2016	2 508,26	28,80%
2017	2 646,76	27,70%
2018	2 794,40	29,80%

*NC : non communiqué

Réception de matières de vidanges

La réception des matières de vidange est réalisée via des conventions avec 5 entreprises de curage. Les quantités reçues sont récapitulées dans le tableau ci-après.

Paramètres	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	N/N-1
Matières de vidange (t)	941,49	NC	1 960,20	2 538,96	2 568,74	1 378,42	776,66	268,76	-65,40%
Graisse (t)	284	NC	493	777,47	296,28	223,14	128,06	62,5	-51,19%
Matières de curage (t)	-	NC	143,2	173,64	105,72	98,91	111,86	109,14	-2,43%
Balayage (t)	24,96	NC	17,14	37,16	30,86	18,94	7,9	4,82	-38,99%

*NC : non communiqué

Les quantités de toutes les matières reçues à la station d'épuration ont toutes diminué en 2018 par rapport à 2017.

On note une importante diminution de la Quantité des matières de vidange réceptionnée : une baisse de **65,40%** et de celle des matières de balayage : une baisse de **38,99%**.

Les graisses réceptionnées ont été réduites la moitié : une baisse de **51,19%**.

Consommations électriques des postes de relèvement ou de refoulement et de la station d'épuration

Le tableau ci-après récapitule l'évolution des consommations électriques des installations de traitement.

STEP	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	N/N-1
Consommation annuelle d'électricité (kWh)	179 700	NC	152 477	1 625 104	1 625 104	1 505 867	1 395 930	1 095 252	-21,54%
Volume traité m ³	1 493 425	NC	1 792 808	1 865 913	1 476 770	1 751 670	1 640 126	2 057 961	25,48%
Consommation d'électricité (kWh/m ³)	0,12	-	0,08	0,87	1,1	0,85	0,85	0,53	-37,65%

La consommation électrique de la station d'épuration pour 2018 a baissé de **21154%** malgré l'augmentation des volumes traités de **25,48%**.

Cette baisse est liée aux travaux de renouvellement des diffuseurs d'air réalisés en mars 2018.

La consommation électrique des postes a augmenté de **49,91%** en 2018 par rapport à 2017. Pour rappel, la consommation électrique des postes de relèvement pour 2016 n'a été pas communiquée.

Le tableau ci-après récapitule l'évolution des consommations électriques des postes de relèvement.

Postes	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	N/N-1
Energie relevée consommée (kWh)	40 808	NC	44 617	49 244	49 244	NC	49 854	74 736	49,91%

N.C : Non communiqué

ND : Non déterminé

La consommation électrique totale (PR et STEP) s'élève à **1 169 988 kWh en 2018** soit un ratio de **0,57 kWh/m³ traité qui est correct.**

En 2018, la consommation électrique totale a baissé de **19,1%** par rapport à 2017 (1 445 784 kWh en 2017).

Consommations des réactifs de la station d'épuration

Les quantités de réactifs utilisées pour le traitement des effluents en 2017 est comme suit :

- Polymère File « eau » : 147,25 kg,
- Polymère File « Boue » : 6,8 tonnes (5 tonnes en 2017),
- Chaux : 242,72 tonnes (262,4 tonnes en 2017),
- Chlorure Ferrique : 271,46 tonnes (293,395 tonnes en 2016) détaillé comme suit :
 - Filière « Eau » : 29,743 (25 tonnes en 2017),
 - Filière « Boues » : 240,614 tonnes (246,46 tonnes en 2017)

5.5. Principaux faits marquants de l'année

Réseau

- Bouchages fréquents des réseaux,
- Diverses opérations de curage

Postes de refoulement

- Bon fonctionnement sur toute l'année, hormis les bouchages des pompes par des lingettes.
- Renouvellement de pompes

Station d'épuration

- Présence de fillasses dans tous les bassins de la station ce qui entraîne des bouchages fréquents des pompes, le blocage des agitateurs ce qui risque de rendre impossible le

levage des rampes du bassin d'aération. « Sécheresse 2017 » => Chantier réalisé en 2018,

- Remplacement partiel des toiles de la table d'égouttage,
- Renouvellement d'un agitateur dans le bassin d'aération suite à la vidange des bassins biologiques,
- Renouvellement du motoréducteur de la vis boues vers les cellules,
- Renouvellement des diffuseurs d'air réalisé en 2018,
- Renouvellement surpresseur

6 – Tarification du service

6.1. Facture-type assainissement

Le tableau ci-après présente le prix du service d'assainissement relatif à un volume de **120 m³/an** pour l'exercice **2018**.

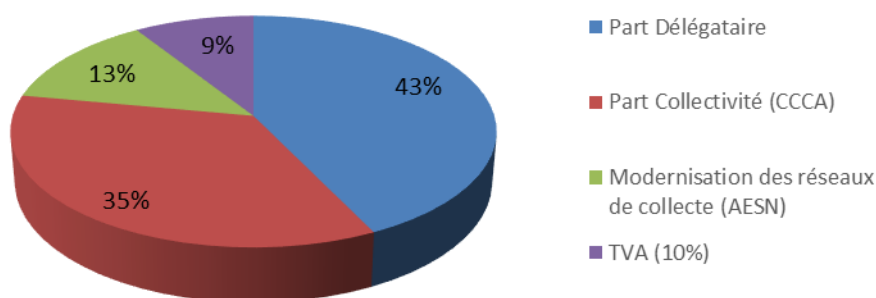
De cette facture, on constate que le prix de l'assainissement s'établit à **1,8488 €TTC/m³** en 2018.

En 2019, une baisse de **1,08%** est prévue soit un prix de l'assainissement de **1,8289 €TTC/m³**. Cette baisse est due exclusivement à la baisse de la redevance de modernisation des réseaux de collecte (AESN).

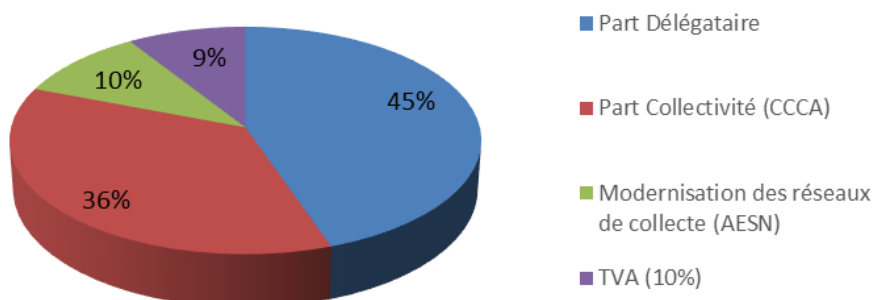
Répartition - Facture type Base 120 m ³ en €	2018	2019
Part Déléataire	94,8900	98,1200
Part Collectivité (CCCA)	78,0000	79,2000
Modernisation des réseaux de collecte (AESN)	28,8000	22,2000
TVA (10%)	20,1690	19,9520
TOTAL €TTC	221,8590	219,4720

CC CAUX AUSTREBERTHE : ASSAINISSEMENT	Tarif		
	au 1 ^{er} janvier 2018	au 1 ^{er} janvier 2019	Evolution %
Part Déléataire : Abonnement	21,6900	22,4000	3,27%
Part Collectivité (CCCA) : Abonnement	0,0000	0,0000	
Part Déléataire : Consommation	0,6100	0,6310	3,44%
Part Collectivité (CCCA) : Consommation	0,6500	0,6600	1,54%
Modernisation des réseaux de collecte (AESN)	0,2400	0,1850	-22,92%
Base 120 m ³ €HT	201,6900	199,5200	-1,08%
TVA (10%)	20,1690	19,9520	-1,08%
Facture €TTC Base 120 m ³	221,8590	219,4720	-1,08%
Prix au m ³ €TTC	1,8488	1,8289	-1,08%
Nb d'abonnés	9 427	9 427	
Mode de gestion			
Collecte et Traitement	Affermage	Affermage	Affermage

Répartition du prix de l'assainissement 2018



Répartition du prix de l'assainissement 2019



6.2. Evolution de la facture globale

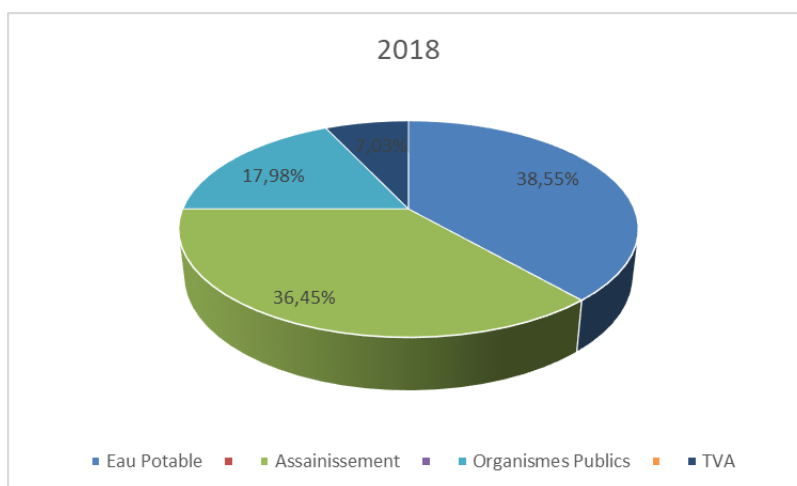
Le tableau ci-après présente une facture-type globale d'eau et d'assainissement pour une consommation de **120 m³/an** pour l'exercice 2018.

Le prix global de 1 m³ d'eau s'établit à **3,9836 €TTC** au 1^{er} janvier 2018. Ce prix a connu une hausse de **1,19%** par rapport à 2017.

Pour 2019, le prix global de 1 m³ d'eau s'établit à **3,9638 €TTC** au 1^{er} janvier 2019. Ce prix a connu une hausse de **0,28%** par rapport à 2018.

Il se décompose comme suit :

	2018	2019
Eau Potable	38,55%	39,18%
Assainissement	36,45%	37,28%
Organismes Publics	17,98%	16,54%
TVA	7,03%	7,00%
TOTAL	100,00%	100,00%



CC CAUX AUSTREBERTHE	PU €/m ³ 2019	Tarif		Evolution %
		2018	2019	
Distribution de l'eau		34,94	35,24	0,86%
Abonnement - délégataire		34,94	35,24	0,86%
Abonnement - collectivité : CCCA		0,00	0,00	0,00%
Consommation		147,90	151,13	2,18%
Part distributeur	0,7794	92,70	93,53	0,89%
Part collectivité : CCCA	0,4800	55,20	57,60	4,35%
Collecte et/ou traitement des eaux usées		172,89	177,32	2,56%
Abonnement - délégataire		21,69	22,40	3,27%
Abonnement - collectivité - CCCA		0,00	0,00	0,00%
Consommation (part délégataire)	0,6310	73,20	75,72	3,44%
Consommation (part Collectivité) : CCCA	0,6600	78,00	79,20	1,54%
Organismes publics		118,59	111,97	-5,58%
Préservation des ressources en eau	0,0905	10,86	10,86	0,00%
Lutte contre la pollution	0,3800	45,60	45,60	0,00%
Modernisation du réseau de collecte	0,1850	28,80	22,20	-22,92%
TVA à 5,5% - eau et TVA à 10 % - assainissement		33,33	33,31	-0,07%
TOTAL en € TTC		474,32	475,66	0,28%
Prix en € TTC/m³ (base 120 m³)		3,9527	3,9638	0,28%

6.3. Compte annuel de résultat de l'exploitation du délégataire (CARE)

Le compte annuel et l'état détaillé des produits figurent ci-après.

Ce rapport a été établi conformément aux dispositions du décret 2005-236 du 14 mars 2005, codifié à l'article R 1411-7 du Code Général des Collectivités Territoriales.

LIBELLE		2017	2018	Ecart
PRODUITS		1 486 770	1 342 450	-9,71%
Exploitation du service		817 090	965 990	18,22%
Collectivités et autres organismes publics		610 550	256 990	-57,91%
Travaux attribués à titre exclusif		31 980	63 620	98,94%
Produits accessoires		27 160	55 850	105,63%
CHARGES		1 525 730	1 126 020	-26,20%
Personnel		218 990	240 090	9,64%
Energie électrique		88 690	76 460	-13,79%
Achats de prestations assainissement		27 370	0	-100,00%
Produits de traitement		95 910	70 170	-26,84%
Analyses		10	12 850	128400,00%
Sous-traitance, matières et fournitures		263 330	233 090	-11,48%
Impôts locaux et taxes		-3 940	-2 820	28,43%
Autres dépenses d'exploitation		58 770	64 330	9,46%
	<i>Télécommunication, poste et télégestion</i>	5 830	8 470	45,28%
	<i>Engins et véhicules</i>	10 520	11 960	13,69%
	<i>Informatique</i>	19 690	18 070	-8,23%
	<i>Assurances</i>	3 840	4 960	29,17%
	<i>Locaux</i>	10 110	8 970	-11,28%
<i>Ristournes et redevances contractuelles</i>		0	0	0,00%
Contribution des services centraux et recherche		29 570	39 340	33,04%
Collectivités et autres organismes publics		610 550	256 990	-57,91%
Charges relatives aux renouvellements		63 960	64 920	1,50%
	<i>Fonds contractuel (Renouvellements)</i>	58 400	56 400	-3,42%
Charges relatives aux investissements		6 010	6 100	1,50%
	<i>Programme contractuel (investissements)</i>	6 010	6 100	1,50%
Charges relatives aux investissements du domaine privé		4 790	5 480	14,41%
Pertes sur créances irrécouvrables et contentieux recouvrement		5 310	2 400	-54,80%
RESULTAT AVANT IMPOT		-38 950	216 430	-655,66%
RESULTAT		-38 950	0	

L'examen du CARE est réalisé après neutralisation des produits et charges de la collecte des redevances des organismes publics.

Plusieurs éléments sont à mettre en avant :

- ✚ Les produits ont baissé de **9,71%** en 2018 : malgré la forte augmentation des produits de l'exploitation de **18,22%**.
- ✚ Une augmentation des recettes relatives aux travaux attribué à titre exclusif de **98,94%** d'une part, on note une augmentation des produits accessoires (27.160,00 € en 2017 contre 55.850,00 € en 2018),
- ✚ Une très forte baisse des recettes liées aux collectivités et autres organismes publics de **57,91%** (610.550,00 € en 2017 contre 256.990 € en 2018) sans aucune explication du délégataire,

- ✚ Les charges ont fortement baissé de **+26,20%** qui sont liées à la baisse des coûts suivants :
 - Energie électrique : le coût de ce poste a baissé de **-13,79%**,
 - Achats de prestations assainissement : le coût de ce poste a baissé de **-100,00%**,
 - Sous-traitance, matières et fournitures : le coût de ce poste a baissé de **-11,48%**,
 - Produits de traitement : le coût de ce poste a baissé de **-26,84%**,
 - Informatique : le coût de ce poste a baissé de **8,03%**,
 - Locaux : le coût de ce poste a baissé de **+11,28%**

- ✚ On note que les coûts productifs du service ont augmenté :
 - Personnel : le coût de ce poste a augmenté de **+9,64%**
 - Télécommunication : le coût de ce poste a augmenté de **+45,28%**
 - Assurances : le coût de ce poste a augmenté de **+29,17%**

- ✚ Les charges relatives au renouvellement ont gardé globalement le même niveau avec :
 - Une augmentation de **+1,50%** de garantie pour la continuité de service,
 - Une très baisse de **-3,42%** de fond de renouvellement.

- ✚ Une très forte augmentation de la contribution des services centraux et recherche : **+33,04%**
- ✚ On note aussi les investissements contractuels ont très légèrement augmenté de : **1,50%**. Cependant les investissements du domaine privé ont fortement augmenté de : **+14,41%**.

- ✚ Les **Résultats sont très positifs** sur l'année 2018 : **+ 216.430,00 €** (contre **-38 950,00 € en 2017**). **Ce résultat est très nettement faussé par la baisse des recettes des collectivités et des organismes publics.**

7 – Fonctionnement du service pour la Communauté de Communes

Le fonctionnement du service de la Communauté de Communes Caux Austreberthe en 2018 est caractérisé par :

- Recettes de fonctionnement : 1.459.215,00 € (1.088.288,61 € en 2017),
- Dépenses de fonctionnement : 737.677,41 € (1.416.392,15 € en 2017)

L'épargne brute de l'exercice 2018 est de **721.537,59 €**

8 – Indicateurs de performance réglementaires

Le tableau ci-après récapitule les indicateurs de performance du service d'assainissement collectif.

Indicateurs réglementaires (Arrêté du 2 mai 2007 – annexe II)	Données 2014	Données 2015	Données 2016	Données 2017
Nombre d'habitants desservis total	22 860	23 303	23 402	23 402
Taux de débordement des effluents dans les locaux des usagers	Non précisé	Non précisé	Non précisé	Non précisé
Taux de réclamations	Non précisé	Non précisé	Non précisé	2,47 /1000 abonnés
Taux d'impayés sur les factures d'eau de l'année précédente	1,03%	1,54 %	1,75%	0,11%
Abandons de créance et versements à un fonds de solidarité	843,21 €	1 516 €	1 361,80 €	2 980,62 €
Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux d'assainissement	40/100	40/100	40/100	63/100
Taux de desserte par des réseaux de collecte des eaux usées	Non précisé	Non précisé	Non précisé	Non précisé
Taux des boues issues des ouvrages d'épuration évacuées selon les filières conformes	100%	100%	Non précisé	100%
Quantité des boues issues des ouvrages d'épuration	2725,72 t	2 989,73 t	2 508,26 t	2 610,54 t
Taux de respect du délai d'ouverture maximal	Non précisé	Non précisé	Non précisé	Non précisé

9 – Financement des investissements

9.1. Investissements réalisés par le délégataire

Le détail des investissements n'est pas illustré dans le RAD 2018.

Le montant des investissements dans le cadre du programme contractuel indiqué dans le CARE est de **6.100,00 €** en 2018 (**6.010,00 €** pour 2017).

9.2. Compte administratif

Le montant des dépenses d'investissements réalisés en 2018 par la Communauté de Communes Caux Austreberthe est de **899.349,70 €**

Le montant des recettes d'investissement s'élève à **847.242,90 €** en 2018.

9.3. Financement des investissements

- Amortissement : 587.466,10 € en 2018,
- Charges d'intérêts : 65.308,51 € en 2018,
- Remboursement du capital : 403.451,05 € au 31 décembre 2018,

Le capital restant, au 31 décembre 2018, est de **4.475.091,15 €**

La durée d'extinction de la dette est de **6,20 ans** (sur la base d'une épargne brute de 721.537,59 € en 2018). Il s'agit d'un niveau **très correct**.

10 – Propositions d'améliorations du service

L'exploitant propose des améliorations au niveau de la station d'épuration :

- Mettre en place un cycle automatique de remplissage de la trémie à boue,
- Vidange de la trémie à boue : impossibilité de fonctionner en automatique, les boues se voutent dans la trémie qui ne se vide pas et il est impossible d'entrer dans le local de stockage (présence importante d'ammoniaque) ;
- Mise en place d'un bac de réception des matières de curage,
- Renouvellement du dégrilleur des matières de vidange et des graisses

L'exploitant recommande aussi de poursuivre le programme de renouvellement patrimonial et structurel.